

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 22 JUIN 2023

DELIBERATION N° 2023-12

Programme de formation modulaire 2024

Le vingt-deux mars deux-mille-vingt-trois à quinze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni à nouveau (le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du quatorze juin) sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du quinze juin deux-mille-vingt-trois.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire	Anne-Marie THOMAS – Com.Com. Grand Chambord
Catherine GAY – Région Centre-Val de Loire	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Benjamin VIRELY – ARB Centre-Val de Loire	

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Jean-Claude BROSSIER – CESER
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	

POUVOIRS

Néant

7 administrateurs votants présents.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 14 juin 2023, le conseil d'administration réuni à nouveau le 22 juin peut délibérer valablement sans quorum.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

Considérant

le descriptif des 13 modules proposés et présentés en séance,

Décide à l'unanimité

d'approuver le programme de formation modulaire 2024 suivant :

Formations 2024	Nombre de jours	Organisme de formation
Consolider ses compétences transversales		
Sauveteur secouriste en nature	1 jour + 1 jour de PSC1 (hors modulaire)	Graine
Développer ses compétences éducatives		
Travailler sa posture face à un public (voix, corps)	3 jours	Graine
Accompagner les enseignants à faire école dehors	3 jours	Graine
Animer la nuit	3 jours	URCPIE
Animer auprès d'un public passant	3 jours	URCPIE
Comment animer sur des thèmes à enjeux en tenant compte de l'éco-anxiété ?	2 jours	Graine
Acquérir ou renforcer ses savoirs naturalistes et scientifiques		
Perfectionnement à la reconnaissance des plantes sauvages comestibles et médicinales	3 jours	URCPIE
Initiation aux coléoptères et autres insectes	3 jours	URCPIE
L'arbre et le milieu forestier : impacts et rôle face aux changements climatiques	3 jours	FNE
Découverte du milieu ligérien	3 jours	FDML
Consolider ses connaissances sur les thèmes à enjeux		
Les enjeux de santé - environnement	3 jours	URCPIE
Renaturation des cours d'école : comment mettre en œuvre un projet intégrant toutes les parties prenantes	3 jours	FNE
Accompagnement personnalisé		
Bilan personnalisé	1 jour	Graine

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance


Monsieur Jean-François BRIDET